2024 - 2025 13/09/2024



19b rue des Carmes 7500 Tournai

www.heh.be

Intitulé de l'UE	Activités d'intégration professionnelle (Partie II)	
Section(s)	- (20 ECTS) Bachelier Agrégé(e) en Français - Philosophie et Citoyenneté - Cycle 1 Bloc 2	

Responsable(s)	Heures	Période
Sophie Normand	270	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Ateliers de formation professionnelle - Partie 2	90h	
Stages pédagogiques - Partie 2	180h	

Prérequis	Corequis
- Activités d'intégration professionnelle (Partie I)	

Répartition des heures

Ateliers de formation professionnelle - Partie 2 : 90h d'AIP

Stages pédagogiques - Partie 2 : 180h d'AIP

Langue d'enseignement

Ateliers de formation professionnelle - Partie 2 : Français

Stages pédagogiques - Partie 2 : Français

Connaissances et compétences préalables

- recueil de l'information : sélectionner des sources fiables, des documents utiles, les analyser en exerçant son esprit critique
- traitement de l'information : organiser et rédiger une synthèse en assemblant des ressources diverses + concevoir, préparer et mener à bien une stratégie de communication d'un savoir
- autonomie de l'apprenant : utilisation pertinente des AA sans être guidé dans ses choix
- capacité d'ajuster des concepts et des modèles en fonction d'un contexte spécifique
- recontextualisation des AA dans des situations d'apprentissage différentes d'apprentissage

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES

Cette UE contribue au développement des compétences suivantes

- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
 - o Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - o Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de

responsabilité

- o Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- o Mettre en oeuvre les textes légaux et documents de référence
- o S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- o Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
- Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel
- Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société
 - Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
 - S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
 - o Mettre en oeuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
 - o Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - o Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle
 - Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - o Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
 - o Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - o Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
 - Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - o Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
 - Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
 - Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
 - o Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté
 - o Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
 - Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
 - Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
 - o Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs de développement durable



Education de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.
- 4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.
- 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.

Inégalités réduites



Objectif 10 Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

• 10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leurs handicaps, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Concevoir et poser un ensemble d'actions pédagogiques et gestes professionnels confrontation progressive aux différentes postures de l'enseignant MDS (4 domaines)
- Scénariser et expérimenter progressivement des pratiques professionnelles.
- Analyser de manière critique et rigoureuse ses propres pratiques et leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.
- Construire son identité professionnelle par le biais d'un portfolio de développement professionnel (vie scolaire)

Contenu de l'AA Ateliers de formation professionnelle - Partie 2

AFP:

- 1. Conception de leçons choisies et développées dans toutes leurs dimensions (objectifs, prérequis, méthodologies, situation mobilisatrice, documents de références, documents élèves, matériel, ...) en fonction de la réalité du terrain
- 2. Mise en situation thématique (ex. points de matière, projet, animée par l'équipe pluridisciplinaire (conception, animation et évaluation collective) (à déterminer par section)
- 3. Gestion administrative et organisationnelle (plan de semaine, journal de classe, registre de présences, ...)
- 4. Analyse des pratiques et problématiques vécues en stage à priori et à postériori (cf. didactique)
- 5. Débriefing de stage sur base des attendus AIP (4 domaines)

Portoflio:

- 1. Mettre en évidence l'organisation du travail des membres du personnel de l'enseignement.
- 2. Confronter l'organisation du travail de l'enseignant avec la réalité de terrain.
- 3. Approfondir certains aspects du métier en portant un regard réflexif.

Contenu de l'AA Stages pédagogiques - Partie 2

- Préparation et prestation d'activités pédagogiques en fonction des exigences de l'équipe pédagogique et des réalités du terrain.
- Participation active à la vie de l'école
- Approche et observation du contexte scolaire (éducatif, relationnel, hiérarchique, pédagogiques, ..)
- Le classeur de stage (JDC, préparations, auto-évaluations...) est à la disposition de l'ensemble des acteurs de l'AIP et du lieu de stage

Méthodes d'enseignement

Ateliers de formation professionnelle - Partie 2 : cours magistral, travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, approche avec TIC, utilisation de logiciels

Stages pédagogiques - Partie 2 : cours magistral, travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche avec TIC, activités pédagogiques extérieures, Activités d'enseignement

Supports

Ateliers de formation professionnelle - Partie 2 : copies des présentations, syllabus, notes de cours, protocoles de laboratoires, activités sur eCampus, Outils d'évaluation et Référentiels de l'enseignement en CFWB disponibles sur Restode

Stages pédagogiques - Partie 2 : Travaux personnels

Ressources bibliographiques de l'AA Ateliers de formation professionnelle - Partie 2

- Manuels scolaires
- Textes officiels
- Ouvrages traitant de la didactique des disciplines d'enseignement

Évaluations et pondérations		
Évaluation	Épreuve intégrée	
Langue(s) d'évaluation	Français	
Méthode d'évaluation	Les Activités d'Intégration Professionnelle (AIP) sont réparties sur les deux quadrimestres de l'année académique. Elles forment une Unité d'Enseignement (UE) intégrée : les trois Activités d'Apprentissage (AA) (Ateliers de Formation Professionnelle (AFP), Développement professionnel : identité et Stages) sont non dissociables dans la construction du Programme Annuel de l'Etudiant (PAE).	
	L'évaluation de l'UE AIP :	
	 repose sur l'appréciation du niveau de maitrise de chacun des 5 critères (opérationnalisés sous formed'indicateurs) permettant le développement des 4 domaines de compétences définis par le décret relatif à la formation initiale des enseignants (2022). comporte un caractère absorbant : au terme du processus formatif, l'équipe pédagogique apprécie le niveau de maitrise de chacun des critères afin de valider ou non l'UE. La non-atteinte d'un critère peut entrainer l'invalidation de l'UE. est continue et intégrée. 	
	Le.la maitre de stage (MDS), titulaire d'un titre pédagogique, est un.e partenaire privilégié.e pour les professeurs des sections d'enseignement du DSEE et la qualité de l'évaluation formative qu'il.elle fait du travail de l'étudiant.e est cruciale dans la progression de celui-ci.celle-ci (cf. circulaire n° 000092 concernant la nouvelle formation des instituteurs et des régents, 7 juin 2001).	
	L'UE AIP n'est pas remédiable. En effet, l'évaluation de l'UE ne peut être organisée qu'une seule fois sur l'année académique. (cf l'article 138 du Décret Paysage)	

Année académique : 2024 - 2025